

2021/12/06

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Municipalité tenue au lieu et à l'heure des séances, lundi le **6 décembre 2021**, à 19 heures, sous la présidence du maire, Gino Moretti.

Sont présents en salle :

Les conseillères et conseiller :	Ginette Caza,	district 1
	Marius Trépanier,	district 2
	Audrey Caza,	district 3
	Anne-Marie Leblanc,	district 5
	Lyne Cardinal,	district 6

Absente	Sylvie Tourangeau,	district 4
---------	--------------------	------------

Le secrétaire d'assemblée :	Denis Lévesque
-----------------------------	----------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2021-12-319

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le maire a donné lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

2021-12-320

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal.

Il est proposé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021.

Adoptée

2021-12-321

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Salaire – Mois novembre 2021 :	126 863,82 \$
Liste des chèques en circulation :	802 361,71 \$
Liste suggérée des factures à payer :	82 364,37 \$
Liste des prélèvements :	126 451,81 \$
Liste des dépôts directs :	19 285,26 \$

TOTAL des dépenses du mois :	1 157 326,97 \$
------------------------------	-----------------

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent en avoir pris connaissance, et ce, pour le bon fonctionnement de l'administration municipale.

2021/12/06

Il est proposé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Il est résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Adoptée

CORRESPONDANCE ET/OU PRÉSENTATION

Le secrétaire d'assemblée dépose le bordereau de correspondance du mois de novembre 2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le secrétaire d'assemblée dépose les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES DONS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

Dépôt du registre des déclarations des dons aux membres du conseil de la municipalité de Saint-Anicet, en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ».

Le secrétaire d'assemblée mentionne qu'aucune déclaration de dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus par les membres du conseil n'a été déposée au registre de ces déclarations depuis la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

DÉPÔT DE DEUX RAPPORTS DE CONFORMITÉ : ADOPTION DU BUDGET 2021 ET ADOPTION DU PTI 2021-2023

Le secrétaire d'assemblée dépose les deux (2) rapports d'audit de conformité soit :

- Rapport de conformité adoption du budget 2021 ;
- Rapport de conformité adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023.

2021-12-322

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2022

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022 :

2021/12/06

Lundi, 10 janvier 2022 à 19 h

Lundi, 4 juillet 2022 à 19 h

Lundi, 7 février 2022 à 19 h

Lundi, 1^{er} août 2022 à 19 h

Lundi, 7 mars 2022 à 19 h

Mardi, 6 septembre 2022 à 19 h

Lundi, 4 avril 2022 à 19 h

Lundi, 3 octobre 2022 à 19 h

Lundi, 2 mai 2022 à 19 h

Lundi, 7 novembre 2022 à 19 h

Lundi, 6 juin 2022 à 19 h

Lundi, 5 décembre 2022 à 19 h

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adoptée

2021-12-323

AUGMENTATION DU SALAIRE DES ÉLUS 2022

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté un règlement sur le traitement des élus municipaux numéro #523 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 2 du Règlement sur le traitement des élus municipaux, le taux d'indexation sera équivalent à l'indice de prix à la consommation pour le Québec, établi par Statistique Canada pour septembre de l'année précédente.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé la conseillère, Audrey Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement que le traitement des élus soit augmenté de 4,4% tel qu'établi par l'indice du prix à la consommation du Québec (IPC) au 30 septembre 2021 et ce, en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Adoptée

2021-12-324

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement de nommer les représentants suivants pour les comités municipaux :

Bibliothèque et Culture

- Audrey Caza, présidente
- Lyne Cardinal, représentante C.R.S.B.P.

Loisirs

- Audrey Caza, présidente
- Lyne Cardinal

Canaux

- Anne-Marie Leblanc, présidente
- Marius Trépanier

Comité consultatif d'urbanisme

- Lyne Cardinal

Communication

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Ginette Caza

2021/12/06

Sécurité publique

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Ginette Caza

Voirie : signalisation, chemins municipaux et privés, déneigement, lampadaires

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Marius Trépanier

Agricole

- Marius Trépanier, président
- Sylvie Tourangeau

Rivière La-Guerre

- Ginette Caza, présidente
- Marius Trépanier

Comité relation de travail

- Ginette Caza
- Sylvie Tourangeau

Comité MADA

- Audrey Caza, présidente (Représentante des aînés)
- Sylvie Tourangeau

Comité Environnement

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Anne-Marie Leblanc
- Marius Trépanier

Comité Développement Économique

- Ginette Caza, présidente
- Sylvie Tourangeau
- Marius Trépanier

Conseil local du patrimoine

- Audrey Caza
- Lyne Cardinal

LE MAIRE EST PRÉSENT D'OFFICE DES COMITÉS MUNICIPAUX

Représentants sur les comités administratifs de :

Les Aventuriers de l'Archéologie dans le Haut Saint-Laurent

- Ginette Caza Représentante
- Anne-Marie Leblanc Substitut

Les Amis de la Réserve nationale de faune du Lac-Saint-François

- Anne-Marie Leblanc Représentante
- Ginette Caza Substitut

Régie Intermunicipal de la Patinoire Régionale de Huntingdon

- Anne-Marie Leblanc Représentante

Adoptée

2021/12/06
2021-12-325

NOMINATION DU REPRÉSENTANT – CRSBP

Il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.
Il est résolu unanimement de nommer la conseillère Lyne Cardinal, représentante de la Municipalité de Saint-Anicet auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc.

Adoptée

2021-12-326

NOMINATION DU REPRÉSENTANT – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA PATINOIRE RÉGIONALE DE HUNTINGDON

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.
Il est résolu unanimement de nommer la conseillère Anne-Marie Leblanc, représentante de la Municipalité de Saint-Anicet auprès de la Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon.

Adoptée

2021-12-327

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement de renouveler le contrat d'assurance de la Municipalité de Saint-Anicet, du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} janvier 2023, avec le *Groupe Ultima Inc*, représentant autorisé de FQM Assurance inc., au montant de 68 127,18 \$ taxes sur les primes incluses.

Adoptée

2021-12-328

SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ – ÉLECTION 2021

Il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.
Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.
Il est résolu unanimement d'affecter un montant de 21 477,99 \$ du surplus accumulé pour les dépenses d'élection 2021.

Adoptée

2021-12-329

FORMATION DES ÉLUS – LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.
Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.
Il est résolu unanimement d'autoriser la direction générale à inscrire les sept (7) élus municipaux à la formation suivante :

- Le comportement éthique ;

Cette formation est offerte par la FMQ qui aura lieu à Sainte-Barbe :

- Samedi 22 janvier 2022; le coût varie selon le nombre de participants de 166,67 \$ à 200 \$ taxes applicables en sus payable à la Municipalité de Sainte-Barbe ;
- Les 19 et 20 janvier 2022 en ligne par Webinaire, au coût de 275 \$ taxes applicables en sus par participant payable à la FQM.

Adoptée

2021/12/06
2021-12-330

ACHAT DE TABLETTES MICROSOFT

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement d'autoriser l'achat de :

- Sept (7) tablettes Microsoft 2 266,14 \$ plus les taxes applicables
- Sept (7) housses 147,07 \$ plus les taxes applicables
- Main d'œuvre 3 150 \$ plus les taxes applicables

de *Groupe Neotech* pour un montant de 20 042,47 \$ taxes applicables en sus, tel que décrit à la soumission #PL017597 datée du 25 novembre 2021.

Adoptée

2021-12-331

REMETTRE L'ARGENT RÉCOLTÉ LORS DES VENTES DE LIVRES ET DE DON EN ARGENT REÇUS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – SCOLAIRE

CONSIDÉRANT que tout au long de l'année la bibliothèque municipale-scolaire reçoit des dons en livres usagés ;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque reçoit aussi des dons en argent de citoyens généreux ;

CONSIDÉRANT que les livres reçus sont parfois abîmés ou trop vieux pour être placés sur les rayons, ceux-ci sont alors vendus à prix modiques ;

CONSIDÉRANT que le montant amassé sera divulgué au conseil municipal chaque année à la séance de travail de novembre.

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement de redonner à la bibliothèque municipale-scolaire le montant de vente de livres et de don reçus en argent au courant de l'année pour l'achat de livres afin de rajeunir la collection locale.

Adoptée

2021-12-332

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA BOUFFE ADDITIONNELLE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR PANIERS DE NOËL 2021

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.
Il est résolu unanimement d'accorder un montant de 2 000 \$ à l'organisme *La Bouffe additionnelle*, afin d'aider à défrayer les coûts des paniers, dans sa campagne de financement de Noël 2021.

Adoptée

2021-12-333

DEMANDE DE COMMANDITE DE L'UPA – 9^E GALA AGRISTARS DE LA MONTÉRÉGIE

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement d'accorder un montant de 250 \$ à la *Fédération de l'UPA Montérégie*, afin de contribuer à l'apport exceptionnel des agricultrices et agriculteurs de la Montérégie. Quelque 50 lauréats seront honorés lors de ce gala qui se déroulera le 1^{er} avril 2022.

Adoptée

2021/12/06
2021-12-334

**RENOUVELLEMENT DU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE SERVICE JURIDIQUE –
DHC AVOCATS**

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.
Appuyé par le conseiller, Marius Trépanier.

Il est résolu unanimement de retenir les services du cabinet *DHC Avocats* au montant de 400 \$ taxes applicables en sus pour consultations téléphoniques du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Cette dépense sera payable en janvier 2022.

Adoptée

2021-12-335

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA PATINOIRE RÉGIONALE DE
HUNTINGDON – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTE-PART 2022**

Il est proposé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires 2022 de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon pour un montant de recettes de 426 968 \$ et des dépenses de 426 968 \$ ainsi que la quote-part totalisant une somme de 19 159 \$ comme stipulé aux prévisions budgétaires.

Cette dépense sera payable en janvier 2022.

Adoptée

2021-12-336

**PREMIER DÉCOMPTE PROGRESSIF À INSTALLATION JEUX-TEC INC. –
PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**

CONSIDÉRANT que l'entreprise Installation Jeux-Tec inc. a été retenue pour des travaux d'aménagement pour le parc intergénérationnel selon la résolution 2021-08-227 et l'appel d'offres AP-06-2021 au montant de 377 348,75 \$ taxes applicables en sus ;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Installation Jeux-Tec inc. a débuté les travaux d'aménagement et nous produit une facture #30067 datée du 18 novembre 2021 au montant de 120 629,65 \$ taxes applicables en sus.

Il est proposé la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'autoriser le paiement d'un premier déboursé à Installation Jeux-Tec inc. selon la facture #30067 datée du 18 novembre 2021 au montant de 120 629,65 \$ taxes applicables en sus qui représente 31.96% des travaux d'aménagement.

Cette facture sera payée par le règlement d'emprunt #535.

Adoptée

2021-12-337

**CORRECTION DES RÉOLUTIONS 301-2020 et 302-2020 – CAMION
PREMIER RÉPONDANT**

ATTENDU que les résolutions 301-2020 et 302-2020 ont été adoptées à la séance ordinaire du 2 novembre 2020 afin d'accepter la soumission de C.J. Kyle Ltée pour un montant de 46 350 \$ taxes applicables en sus et l'acquisition d'une boîte Diablo pour un montant de 22 273 \$ taxes applicables en sus pour le camion de premier répondant ;

2021/12/06

ATTENDU que la méthode de paiement et la période de remboursement n'ont pas été spécifiées lors de l'adoption des résolutions.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement de corriger les résolutions 301-2020 et 302-2020 en spécifiant que ses achats sont payables à même le Fonds de roulement et en déterminant un terme de cinq (5) ans pour la période de remboursement.

Adoptée

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #539 – CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Conformément à l'article 445 du Code municipal, je soussignée, Audrey Caza, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement #539 – Concernant l'augmentation du fonds de roulement de 200 000 \$.

Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil.

2021-12-338

DEMANDE À LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT – MODIFICATION AU RÈGLEMENT APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU que suite à une demande de citoyen pour que l'encadrement des caméras de surveillance soit règlementé ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Anicet fait une demande à la MRC du Haut-Saint-Laurent pour que cette norme soit intégrée dans un règlement applicable par la Sûreté du Québec.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement de demander à la MRC du Haut-Saint-Laurent pour que l'encadrement des caméras de surveillance soit intégré dans un règlement applicable par la Sûreté du Québec.

Adoptée

2021-12-339

BAIL PORTANT LE NUMÉRO 2021-090 – ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions du Règlement sur le domaine hydrique de l'État (RLRQ, c. R-13, r.1) de la Loi sur le régime des eaux (RLRQ, c. R-13), le MELCCC propose un projet de bail visant à régulariser un lot de grève et en eau profonde servant d'assise à une plage et un quai, situé sur la propriété du gouvernement du Québec à même le lit du lac Saint-François ;

CONSIDÉRANT que ce bail est consenti pour une durée d'un (1) an à compter du 1^{er} avril 2021 ;

CONSIDÉRANT que ce bail pourra être maintenu en vigueur, incluant toutes les reconductions, pour une période maximale de vingt-cinq (25) ans.

Il est proposé le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement d'autoriser Gino Moretti maire et Denis Lévesque directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la

Municipalité de Saint-Anicet, le bail portant le numéro 2021-090 avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques visant la location d'une partie du domaine hydrique de l'État faisant partie du lit du lac Saint-François située en face d'une partie des lots 2 843 629, 3 075 156 et 3 664 866 cadastres du Québec et incluant une partie du lot 3 075 156 du cadastre du Québec située Avenue Caza, Saint-Anicet.

2021/12/06

Adoptée

2021-12-340

ADHÉSION – LES FLEURONS DU QUÉBEC 2022 – 2024

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.

Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.

Il est résolu unanimement d'adhérer à la 17^e édition (2022-2024) Les Fleurons du Québec au tarif triennal de 1 235 \$ taxes applicables en sus payable à *Corporation des Fleurons du Québec*.

Adoptée

2021-12-341

AUTORISATION DE PAIEMENT – ALI EXCAVATION INC. – CONCESSION-QUESNEL

CONSIDÉRANT que la résolution 2021-08-243 adoptée à la séance ordinaire du 2 août 2021, par laquelle le conseil octroyait le contrat pour des travaux de réfection sur la Concession-Quesnel à Ali Excavation inc. ;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur Ali Excavation inc. a fait parvenir sa facture concernant les travaux de réfection pour la Concession-Quesnel pour le premier décompte au montant de 391 577,88 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT que la valeur totale des travaux est de 435 086,53 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés sont admissibles à l'aide financière obtenue pour le programme d'aide à la voirie local (PAVL) pour l'entretien des routes locales de niveau 1 et 2 ;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés sont admissibles à l'aide du programme d'aide à la voirie locale du programme particulier d'amélioration (PPA-CE) ;

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics approuve les travaux de pavage sur la Concession-Quesnel en date du 1^{er} octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT que la résolution 2021-11-313 adoptée à la séance ordinaire du 15 novembre 2021, par laquelle le conseil refusait le paiement à Ali Excavation inc. selon la facture 023046 datée du 26 octobre ;

CONSIDÉRANT que suite d'une plainte d'un citoyen qui s'est avérée non-fondée, et à la suite de la visite des lieux pour confirmer l'acceptation des travaux.

Il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement :

Qu'une retenue de 10% de la valeur des travaux soit un montant de 43 508,65 \$ taxes incluses, soit conservée par la Municipalité pour une période d'un (1) an de la date d'acceptation des travaux ;

Que le conseil autorise le paiement à Ali Excavation inc. selon la facture 023046, datée du 26 octobre 2021 pour le premier décompte au montant de 391 577,88 \$ taxes incluses concernant les travaux de réfection sur la Concession-Quesnel ;

2021/12/06

Qu'un montant de 296 881 \$ taxes incluses de ces travaux soit imputé au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour l'entretien des routes locales de niveau 1 et 2 ;

Que la différence du paiement de ces travaux soit un montant de 94 696,88 \$ taxes incluses et la retenue de 10% soit imputée à titre de seuil minimal de la municipalité au programme de transfert de la taxe d'accises 2019-2023 (TECQ 2019-2023).

Adoptée

2021-12-342

RÉSULTAT DE SOUMISSIONS – ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, ARPENTAGE, PLANS, DEVIS ET CONTRÔLE DES MATÉRIAUX – RÉFECTION DU CHEMIN NEUF

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir une offre de services concernant des études préliminaires pour la réfection du Chemin Neuf ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions conformes, soit :

- Groupe DGS 24 577 \$ taxes applicables en sus
- Exp. 32 940 \$ taxes applicables en sus

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'accepter l'offre du *Groupe DGS Experts-Conseils* datée du 5 novembre 2021 pour effectuer des études préliminaires, arpentage, plans, devis et contrôle des matériaux pour la réfection du Chemin Neuf, pour un montant de 24 577 \$ taxes applicables en sus. D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'offre de services.

Adoptée

2021-12-343

RÉSULTAT DE SOUMISSIONS – ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, ARPENTAGE, PLANS, DEVIS ET CONTRÔLE DES MATÉRIAUX – RÉFECTION DU CHEMIN SAINT-CHARLES EST

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir une offre de services concernant des études préliminaires pour la réfection du Chemin Saint-Charles est ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions conformes, soit :

- Groupe DGS 46 040 \$ taxes applicables en sus
- Exp. 51 220 \$ taxes applicables en sus

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement d'accepter l'offre du *Groupe DGS Experts-Conseils* datée du 5 novembre 2021 pour effectuer des études préliminaires, arpentage plans, devis et contrôle des matériaux pour la réfection du Chemin Saint-Charles est, pour un montant de 46 040 \$ taxes applicables en sus. D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'offre de services.

Adoptée

2021/12/06
2021-12-344

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2021-2024 – ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 296 881\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021-2024 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité de Saint-Anicet visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.
Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Anicet informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments, des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adoptée

2021-12-345

APPROBATION DES TRAVAUX – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE : VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Anicet a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU que si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées.

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la 132^e Avenue pour un montant subventionné de 23 657 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles au formulaire V-0321,

2021/12/06

conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le secrétaire d'assemblée dépose le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de novembre 2021.

VARIA

TOUR DE TABLE

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES

Début : 19 h 45

Fin : 20 h 13

PÉRIODE DE QUESTION ÉCRITE

Nil

2021-12-346

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.
Il est 20 h 15.

Adoptée

Gino Moretti
Maire

Denis Lévesque
Secrétaire d'assemblée

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

2021/12/06

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Municipalité tenue au lieu et à l'heure des séances, lundi le **6 décembre 2021**, à 19 heures, sous la présidence du maire, Gino Moretti.

Sont présents en salle :

Les conseillères et conseiller :	Ginette Caza,	district 1
	Marius Trépanier,	district 2
	Audrey Caza,	district 3
	Anne-Marie Leblanc,	district 5
	Lyne Cardinal,	district 6

Absente	Sylvie Tourangeau,	district 4
---------	--------------------	------------

Le secrétaire d'assemblée :	Denis Lévesque
-----------------------------	----------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2021-12-319

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le maire a donné lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

2021-12-320

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal.

Il est proposé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021.

Adoptée

2021-12-321

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Salaire – Mois novembre 2021 :	126 863,82 \$
Liste des chèques en circulation :	802 361,71 \$
Liste suggérée des factures à payer :	82 364,37 \$
Liste des prélèvements :	126 451,81 \$
Liste des dépôts directs :	19 285,26 \$

TOTAL des dépenses du mois :	1 157 326,97 \$
------------------------------	-----------------

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent en avoir pris connaissance, et ce, pour le bon fonctionnement de l'administration municipale.

2021/12/06

Il est proposé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Il est résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Adoptée

CORRESPONDANCE ET/OU PRÉSENTATION

Le secrétaire d'assemblée dépose le bordereau de correspondance du mois de novembre 2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le secrétaire d'assemblée dépose les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES DONS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

Dépôt du registre des déclarations des dons aux membres du conseil de la municipalité de Saint-Anicet, en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ».

Le secrétaire d'assemblée mentionne qu'aucune déclaration de dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus par les membres du conseil n'a été déposée au registre de ces déclarations depuis la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

DÉPÔT DE DEUX RAPPORTS DE CONFORMITÉ : ADOPTION DU BUDGET 2021 ET ADOPTION DU PTI 2021-2023

Le secrétaire d'assemblée dépose les deux (2) rapports d'audit de conformité soit :

- Rapport de conformité adoption du budget 2021 ;
- Rapport de conformité adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023.

2021-12-322

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2022

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022 :

2021/12/06

Lundi, 10 janvier 2022 à 19 h

Lundi, 4 juillet 2022 à 19 h

Lundi, 7 février 2022 à 19 h

Lundi, 1^{er} août 2022 à 19 h

Lundi, 7 mars 2022 à 19 h

Mardi, 6 septembre 2022 à 19 h

Lundi, 4 avril 2022 à 19 h

Lundi, 3 octobre 2022 à 19 h

Lundi, 2 mai 2022 à 19 h

Lundi, 7 novembre 2022 à 19 h

Lundi, 6 juin 2022 à 19 h

Lundi, 5 décembre 2022 à 19 h

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adoptée

2021-12-323

AUGMENTATION DU SALAIRE DES ÉLUS 2022

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté un règlement sur le traitement des élus municipaux numéro #523 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 2 du Règlement sur le traitement des élus municipaux, le taux d'indexation sera équivalent à l'indice de prix à la consommation pour le Québec, établi par Statistique Canada pour septembre de l'année précédente.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé la conseillère, Audrey Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement que le traitement des élus soit augmenté de 4,4% tel qu'établi par l'indice du prix à la consommation du Québec (IPC) au 30 septembre 2021 et ce, en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Adoptée

2021-12-324

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement de nommer les représentants suivants pour les comités municipaux :

Bibliothèque et Culture

- Audrey Caza, présidente
- Lyne Cardinal, représentante C.R.S.B.P.

Loisirs

- Audrey Caza, présidente
- Lyne Cardinal

Canaux

- Anne-Marie Leblanc, présidente
- Marius Trépanier

Comité consultatif d'urbanisme

- Lyne Cardinal

Communication

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Ginette Caza

2021/12/06

Sécurité publique

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Ginette Caza

Voirie : signalisation, chemins municipaux et privés, déneigement, lampadaires

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Marius Trépanier

Agricole

- Marius Trépanier, président
- Sylvie Tourangeau

Rivière La-Guerre

- Ginette Caza, présidente
- Marius Trépanier

Comité relation de travail

- Ginette Caza
- Sylvie Tourangeau

Comité MADA

- Audrey Caza, présidente (Représentante des aînés)
- Sylvie Tourangeau

Comité Environnement

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Anne-Marie Leblanc
- Marius Trépanier

Comité Développement Économique

- Ginette Caza, présidente
- Sylvie Tourangeau
- Marius Trépanier

Conseil local du patrimoine

- Audrey Caza
- Lyne Cardinal

LE MAIRE EST PRÉSENT D'OFFICE DES COMITÉS MUNICIPAUX

Représentants sur les comités administratifs de :

Les Aventuriers de l'Archéologie dans le Haut Saint-Laurent

- Ginette Caza Représentante
- Anne-Marie Leblanc Substitut

Les Amis de la Réserve nationale de faune du Lac-Saint-François

- Anne-Marie Leblanc Représentante
- Ginette Caza Substitut

Régie Intermunicipal de la Patinoire Régionale de Huntingdon

- Anne-Marie Leblanc Représentante

Adoptée

2021/12/06
2021-12-325

NOMINATION DU REPRÉSENTANT – CRSBP

Il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement de nommer la conseillère Lyne Cardinal, représentante de la Municipalité de Saint-Anicet auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc.

Adoptée

2021-12-326

NOMINATION DU REPRÉSENTANT – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA PATINOIRE RÉGIONALE DE HUNTINGDON

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement de nommer la conseillère Anne-Marie Leblanc, représentante de la Municipalité de Saint-Anicet auprès de la Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon.

Adoptée

2021-12-327

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.

Il est résolu unanimement de renouveler le contrat d'assurance de la Municipalité de Saint-Anicet, du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} janvier 2023, avec le *Groupe Ultima Inc*, représentant autorisé de FQM Assurance inc., au montant de 68 127,18 \$ taxes sur les primes incluses.

Adoptée

2021-12-328

SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ – ÉLECTION 2021

Il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.
Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'affecter un montant de 21 477,99 \$ du surplus accumulé pour les dépenses d'élection 2021.

Adoptée

2021-12-329

FORMATION DES ÉLUS – LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.
Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'autoriser la direction générale à inscrire les sept (7) élus municipaux à la formation suivante :

- Le comportement éthique ;

Cette formation est offerte par la FMQ qui aura lieu à Sainte-Barbe :

- Samedi 22 janvier 2022; le coût varie selon le nombre de participants de 166,67 \$ à 200 \$ taxes applicables en sus payable à la Municipalité de Sainte-Barbe ;
- Les 19 et 20 janvier 2022 en ligne par Webinaire, au coût de 275 \$ taxes applicables en sus par participant payable à la FQM.

Adoptée

2021/12/06
2021-12-330

ACHAT DE TABLETTES MICROSOFT

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement d'autoriser l'achat de :

- Sept (7) tablettes Microsoft 2 266,14 \$ plus les taxes applicables
- Sept (7) housses 147,07 \$ plus les taxes applicables
- Main d'œuvre 3 150 \$ plus les taxes applicables

de *Groupe Neotech* pour un montant de 20 042,47 \$ taxes applicables en sus, tel que décrit à la soumission #PL017597 datée du 25 novembre 2021.

Adoptée

2021-12-331

REMETTRE L'ARGENT RÉCOLTÉ LORS DES VENTES DE LIVRES ET DE DON EN ARGENT REÇUS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – SCOLAIRE

CONSIDÉRANT que tout au long de l'année la bibliothèque municipale-scolaire reçoit des dons en livres usagés ;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque reçoit aussi des dons en argent de citoyens généreux ;

CONSIDÉRANT que les livres reçus sont parfois abîmés ou trop vieux pour être placés sur les rayons, ceux-ci sont alors vendus à prix modiques ;

CONSIDÉRANT que le montant amassé sera divulgué au conseil municipal chaque année à la séance de travail de novembre.

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement de redonner à la bibliothèque municipale-scolaire le montant de vente de livres et de don reçus en argent au courant de l'année pour l'achat de livres afin de rajeunir la collection locale.

Adoptée

2021-12-332

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA BOUFFE ADDITIONNELLE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR PANIERS DE NOËL 2021

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.
Il est résolu unanimement d'accorder un montant de 2 000 \$ à l'organisme *La Bouffe additionnelle*, afin d'aider à défrayer les coûts des paniers, dans sa campagne de financement de Noël 2021.

Adoptée

2021-12-333

DEMANDE DE COMMANDITE DE L'UPA – 9^E GALA AGRISTARS DE LA MONTÉRÉGIE

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement d'accorder un montant de 250 \$ à la *Fédération de l'UPA Montérégie*, afin de contribuer à l'apport exceptionnel des agricultrices et agriculteurs de la Montérégie. Quelque 50 lauréats seront honorés lors de ce gala qui se déroulera le 1^{er} avril 2022.

Adoptée

2021/12/06
2021-12-334

**RENOUVELLEMENT DU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE SERVICE JURIDIQUE –
DHC AVOCATS**

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.
Appuyé par le conseiller, Marius Trépanier.

Il est résolu unanimement de retenir les services du cabinet *DHC Avocats* au montant de 400 \$ taxes applicables en sus pour consultations téléphoniques du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Cette dépense sera payable en janvier 2022.

Adoptée

2021-12-335

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA PATINOIRE RÉGIONALE DE
HUNTINGDON – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTE-PART 2022**

Il est proposé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires 2022 de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon pour un montant de recettes de 426 968 \$ et des dépenses de 426 968 \$ ainsi que la quote-part totalisant une somme de 19 159 \$ comme stipulé aux prévisions budgétaires.

Cette dépense sera payable en janvier 2022.

Adoptée

2021-12-336

**PREMIER DÉCOMPTE PROGRESSIF À INSTALLATION JEUX-TEC INC. –
PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**

CONSIDÉRANT que l'entreprise Installation Jeux-Tec inc. a été retenue pour des travaux d'aménagement pour le parc intergénérationnel selon la résolution 2021-08-227 et l'appel d'offres AP-06-2021 au montant de 377 348,75 \$ taxes applicables en sus ;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Installation Jeux-Tec inc. a débuté les travaux d'aménagement et nous produit une facture #30067 datée du 18 novembre 2021 au montant de 120 629,65 \$ taxes applicables en sus.

Il est proposé la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'autoriser le paiement d'un premier déboursé à Installation Jeux-Tec inc. selon la facture #30067 datée du 18 novembre 2021 au montant de 120 629,65 \$ taxes applicables en sus qui représente 31.96% des travaux d'aménagement.

Cette facture sera payée par le règlement d'emprunt #535.

Adoptée

2021-12-337

**CORRECTION DES RÉOLUTIONS 301-2020 et 302-2020 – CAMION
PREMIER RÉPONDANT**

ATTENDU que les résolutions 301-2020 et 302-2020 ont été adoptées à la séance ordinaire du 2 novembre 2020 afin d'accepter la soumission de C.J. Kyle Ltée pour un montant de 46 350 \$ taxes applicables en sus et l'acquisition d'une boîte Diablo pour un montant de 22 273 \$ taxes applicables en sus pour le camion de premier répondant ;

2021/12/06

ATTENDU que la méthode de paiement et la période de remboursement n'ont pas été spécifiées lors de l'adoption des résolutions.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement de corriger les résolutions 301-2020 et 302-2020 en spécifiant que ses achats sont payables à même le Fonds de roulement et en déterminant un terme de cinq (5) ans pour la période de remboursement.

Adoptée

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #539 – CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Conformément à l'article 445 du Code municipal, je soussignée, Audrey Caza, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement #539 – Concernant l'augmentation du fonds de roulement de 200 000 \$.

Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil.

2021-12-338

DEMANDE À LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT – MODIFICATION AU RÈGLEMENT APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU que suite à une demande de citoyen pour que l'encadrement des caméras de surveillance soit règlementé ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Anicet fait une demande à la MRC du Haut-Saint-Laurent pour que cette norme soit intégrée dans un règlement applicable par la Sûreté du Québec.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement de demander à la MRC du Haut-Saint-Laurent pour que l'encadrement des caméras de surveillance soit intégré dans un règlement applicable par la Sûreté du Québec.

Adoptée

2021-12-339

BAIL PORTANT LE NUMÉRO 2021-090 – ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions du Règlement sur le domaine hydrique de l'État (RLRQ, c. R-13, r.1) de la Loi sur le régime des eaux (RLRQ, c. R-13), le MELCCC propose un projet de bail visant à régulariser un lot de grève et en eau profonde servant d'assise à une plage et un quai, situé sur la propriété du gouvernement du Québec à même le lit du lac Saint-François ;

CONSIDÉRANT que ce bail est consenti pour une durée d'un (1) an à compter du 1^{er} avril 2021 ;

CONSIDÉRANT que ce bail pourra être maintenu en vigueur, incluant toutes les reconductions, pour une période maximale de vingt-cinq (25) ans.

Il est proposé le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement d'autoriser Gino Moretti maire et Denis Lévesque directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la

Municipalité de Saint-Anicet, le bail portant le numéro 2021-090 avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques visant la location d'une partie du domaine hydrique de l'État faisant partie du lit du lac Saint-François située en face d'une partie des lots 2 843 629, 3 075 156 et 3 664 866 cadastres du Québec et incluant une partie du lot 3 075 156 du cadastre du Québec située Avenue Caza, Saint-Anicet.

2021/12/06

Adoptée

2021-12-340

ADHÉSION – LES FLEURONS DU QUÉBEC 2022 – 2024

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.

Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.

Il est résolu unanimement d'adhérer à la 17^e édition (2022-2024) Les Fleurons du Québec au tarif triennal de 1 235 \$ taxes applicables en sus payable à *Corporation des Fleurons du Québec*.

Adoptée

2021-12-341

AUTORISATION DE PAIEMENT – ALI EXCAVATION INC. – CONCESSION-QUESNEL

CONSIDÉRANT que la résolution 2021-08-243 adoptée à la séance ordinaire du 2 août 2021, par laquelle le conseil octroyait le contrat pour des travaux de réfection sur la Concession-Quesnel à Ali Excavation inc. ;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur Ali Excavation inc. a fait parvenir sa facture concernant les travaux de réfection pour la Concession-Quesnel pour le premier décompte au montant de 391 577,88 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT que la valeur totale des travaux est de 435 086,53 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés sont admissibles à l'aide financière obtenue pour le programme d'aide à la voirie local (PAVL) pour l'entretien des routes locales de niveau 1 et 2 ;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés sont admissibles à l'aide du programme d'aide à la voirie locale du programme particulier d'amélioration (PPA-CE) ;

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics approuve les travaux de pavage sur la Concession-Quesnel en date du 1^{er} octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT que la résolution 2021-11-313 adoptée à la séance ordinaire du 15 novembre 2021, par laquelle le conseil refusait le paiement à Ali Excavation inc. selon la facture 023046 datée du 26 octobre ;

CONSIDÉRANT que suite d'une plainte d'un citoyen qui s'est avérée non-fondée, et à la suite de la visite des lieux pour confirmer l'acceptation des travaux.

Il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement :

Qu'une retenue de 10% de la valeur des travaux soit un montant de 43 508,65 \$ taxes incluses, soit conservée par la Municipalité pour une période d'un (1) an de la date d'acceptation des travaux ;

Que le conseil autorise le paiement à Ali Excavation inc. selon la facture 023046, datée du 26 octobre 2021 pour le premier décompte au montant de 391 577,88 \$ taxes incluses concernant les travaux de réfection sur la Concession-Quesnel ;

2021/12/06

Qu'un montant de 296 881 \$ taxes incluses de ces travaux soit imputé au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour l'entretien des routes locales de niveau 1 et 2 ;

Que la différence du paiement de ces travaux soit un montant de 94 696,88 \$ taxes incluses et la retenue de 10% soit imputée à titre de seuil minimal de la municipalité au programme de transfert de la taxe d'accises 2019-2023 (TECQ 2019-2023).

Adoptée

2021-12-342

RÉSULTAT DE SOUMISSIONS – ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, ARPENTAGE, PLANS, DEVIS ET CONTRÔLE DES MATÉRIAUX – RÉFECTION DU CHEMIN NEUF

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir une offre de services concernant des études préliminaires pour la réfection du Chemin Neuf ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions conformes, soit :

- Groupe DGS 24 577 \$ taxes applicables en sus
- Exp. 32 940 \$ taxes applicables en sus

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'accepter l'offre du *Groupe DGS Experts-Conseils* datée du 5 novembre 2021 pour effectuer des études préliminaires, arpentage, plans, devis et contrôle des matériaux pour la réfection du Chemin Neuf, pour un montant de 24 577 \$ taxes applicables en sus. D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'offre de services.

Adoptée

2021-12-343

RÉSULTAT DE SOUMISSIONS – ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, ARPENTAGE, PLANS, DEVIS ET CONTRÔLE DES MATÉRIAUX – RÉFECTION DU CHEMIN SAINT-CHARLES EST

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir une offre de services concernant des études préliminaires pour la réfection du Chemin Saint-Charles est ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions conformes, soit :

- Groupe DGS 46 040 \$ taxes applicables en sus
- Exp. 51 220 \$ taxes applicables en sus

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement d'accepter l'offre du *Groupe DGS Experts-Conseils* datée du 5 novembre 2021 pour effectuer des études préliminaires, arpentage plans, devis et contrôle des matériaux pour la réfection du Chemin Saint-Charles est, pour un montant de 46 040 \$ taxes applicables en sus. D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'offre de services.

Adoptée

2021/12/06
2021-12-344

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2021-2024 – ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 296 881\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021-2024 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité de Saint-Anicet visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.
Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Anicet informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments, des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adoptée

2021-12-345

APPROBATION DES TRAVAUX – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE : VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Anicet a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU que si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées.

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la 132^e Avenue pour un montant subventionné de 23 657 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles au formulaire V-0321,

2021/12/06

conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le secrétaire d'assemblée dépose le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de novembre 2021.

VARIA

TOUR DE TABLE

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES

Début : 19 h 45

Fin : 20 h 13

PÉRIODE DE QUESTION ÉCRITE

Nil

2021-12-346

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.
Il est 20 h 15.

Adoptée

Gino Moretti
Maire

Denis Lévesque
Secrétaire d'assemblée

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

2021/12/06

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Municipalité tenue au lieu et à l'heure des séances, lundi le **6 décembre 2021**, à 19 heures, sous la présidence du maire, Gino Moretti.

Sont présents en salle :

Les conseillères et conseiller :	Ginette Caza,	district 1
	Marius Trépanier,	district 2
	Audrey Caza,	district 3
	Anne-Marie Leblanc,	district 5
	Lyne Cardinal,	district 6

Absente	Sylvie Tourangeau,	district 4
---------	--------------------	------------

Le secrétaire d'assemblée :	Denis Lévesque
-----------------------------	----------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2021-12-319

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le maire a donné lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

2021-12-320

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal.

Il est proposé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021.

Adoptée

2021-12-321

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Salaire – Mois novembre 2021 :	126 863,82 \$
Liste des chèques en circulation :	802 361,71 \$
Liste suggérée des factures à payer :	82 364,37 \$
Liste des prélèvements :	126 451,81 \$
Liste des dépôts directs :	19 285,26 \$

TOTAL des dépenses du mois :	1 157 326,97 \$
------------------------------	-----------------

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent en avoir pris connaissance, et ce, pour le bon fonctionnement de l'administration municipale.

2021/12/06

Il est proposé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Il est résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Adoptée

CORRESPONDANCE ET/OU PRÉSENTATION

Le secrétaire d'assemblée dépose le bordereau de correspondance du mois de novembre 2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le secrétaire d'assemblée dépose les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES DONS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

Dépôt du registre des déclarations des dons aux membres du conseil de la municipalité de Saint-Anicet, en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ».

Le secrétaire d'assemblée mentionne qu'aucune déclaration de dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus par les membres du conseil n'a été déposée au registre de ces déclarations depuis la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

DÉPÔT DE DEUX RAPPORTS DE CONFORMITÉ : ADOPTION DU BUDGET 2021 ET ADOPTION DU PTI 2021-2023

Le secrétaire d'assemblée dépose les deux (2) rapports d'audit de conformité soit :

- Rapport de conformité adoption du budget 2021 ;
- Rapport de conformité adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023.

2021-12-322

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2022

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022 :

2021/12/06

Lundi, 10 janvier 2022 à 19 h

Lundi, 4 juillet 2022 à 19 h

Lundi, 7 février 2022 à 19 h

Lundi, 1^{er} août 2022 à 19 h

Lundi, 7 mars 2022 à 19 h

Mardi, 6 septembre 2022 à 19 h

Lundi, 4 avril 2022 à 19 h

Lundi, 3 octobre 2022 à 19 h

Lundi, 2 mai 2022 à 19 h

Lundi, 7 novembre 2022 à 19 h

Lundi, 6 juin 2022 à 19 h

Lundi, 5 décembre 2022 à 19 h

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Adoptée

2021-12-323

AUGMENTATION DU SALAIRE DES ÉLUS 2022

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté un règlement sur le traitement des élus municipaux numéro #523 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 2 du Règlement sur le traitement des élus municipaux, le taux d'indexation sera équivalent à l'indice de prix à la consommation pour le Québec, établi par Statistique Canada pour septembre de l'année précédente.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé la conseillère, Audrey Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement que le traitement des élus soit augmenté de 4,4% tel qu'établi par l'indice du prix à la consommation du Québec (IPC) au 30 septembre 2021 et ce, en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Adoptée

2021-12-324

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement de nommer les représentants suivants pour les comités municipaux :

Bibliothèque et Culture

- Audrey Caza, présidente
- Lyne Cardinal, représentante C.R.S.B.P.

Loisirs

- Audrey Caza, présidente
- Lyne Cardinal

Canaux

- Anne-Marie Leblanc, présidente
- Marius Trépanier

Comité consultatif d'urbanisme

- Lyne Cardinal

Communication

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Ginette Caza

2021/12/06

Sécurité publique

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Ginette Caza

Voirie : signalisation, chemins municipaux et privés, déneigement, lampadaires

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Marius Trépanier

Agricole

- Marius Trépanier, président
- Sylvie Tourangeau

Rivière La-Guerre

- Ginette Caza, présidente
- Marius Trépanier

Comité relation de travail

- Ginette Caza
- Sylvie Tourangeau

Comité MADA

- Audrey Caza, présidente (Représentante des aînés)
- Sylvie Tourangeau

Comité Environnement

- Sylvie Tourangeau, présidente
- Anne-Marie Leblanc
- Marius Trépanier

Comité Développement Économique

- Ginette Caza, présidente
- Sylvie Tourangeau
- Marius Trépanier

Conseil local du patrimoine

- Audrey Caza
- Lyne Cardinal

LE MAIRE EST PRÉSENT D'OFFICE DES COMITÉS MUNICIPAUX

Représentants sur les comités administratifs de :

Les Aventuriers de l'Archéologie dans le Haut Saint-Laurent

- Ginette Caza Représentante
- Anne-Marie Leblanc Substitut

Les Amis de la Réserve nationale de faune du Lac-Saint-François

- Anne-Marie Leblanc Représentante
- Ginette Caza Substitut

Régie Intermunicipal de la Patinoire Régionale de Huntingdon

- Anne-Marie Leblanc Représentante

Adoptée

2021/12/06
2021-12-325

NOMINATION DU REPRÉSENTANT – CRSBP

Il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement de nommer la conseillère Lyne Cardinal, représentante de la Municipalité de Saint-Anicet auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc.

Adoptée

2021-12-326

NOMINATION DU REPRÉSENTANT – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA PATINOIRE RÉGIONALE DE HUNTINGDON

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement de nommer la conseillère Anne-Marie Leblanc, représentante de la Municipalité de Saint-Anicet auprès de la Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon.

Adoptée

2021-12-327

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.

Il est résolu unanimement de renouveler le contrat d'assurance de la Municipalité de Saint-Anicet, du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} janvier 2023, avec le *Groupe Ultima Inc*, représentant autorisé de FQM Assurance inc., au montant de 68 127,18 \$ taxes sur les primes incluses.

Adoptée

2021-12-328

SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ – ÉLECTION 2021

Il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'affecter un montant de 21 477,99 \$ du surplus accumulé pour les dépenses d'élection 2021.

Adoptée

2021-12-329

FORMATION DES ÉLUS – LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'autoriser la direction générale à inscrire les sept (7) élus municipaux à la formation suivante :

- Le comportement éthique ;

Cette formation est offerte par la FMQ qui aura lieu à Sainte-Barbe :

- Samedi 22 janvier 2022; le coût varie selon le nombre de participants de 166,67 \$ à 200 \$ taxes applicables en sus payable à la Municipalité de Sainte-Barbe ;
- Les 19 et 20 janvier 2022 en ligne par Webinaire, au coût de 275 \$ taxes applicables en sus par participant payable à la FQM.

Adoptée

2021/12/06
2021-12-330

ACHAT DE TABLETTES MICROSOFT

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement d'autoriser l'achat de :

- Sept (7) tablettes Microsoft 2 266,14 \$ plus les taxes applicables
- Sept (7) housses 147,07 \$ plus les taxes applicables
- Main d'œuvre 3 150 \$ plus les taxes applicables

de *Groupe Neotech* pour un montant de 20 042,47 \$ taxes applicables en sus, tel que décrit à la soumission #PL017597 datée du 25 novembre 2021.

Adoptée

2021-12-331

REMETTRE L'ARGENT RÉCOLTÉ LORS DES VENTES DE LIVRES ET DE DON EN ARGENT REÇUS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – SCOLAIRE

CONSIDÉRANT que tout au long de l'année la bibliothèque municipale-scolaire reçoit des dons en livres usagés ;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque reçoit aussi des dons en argent de citoyens généreux ;

CONSIDÉRANT que les livres reçus sont parfois abîmés ou trop vieux pour être placés sur les rayons, ceux-ci sont alors vendus à prix modiques ;

CONSIDÉRANT que le montant amassé sera divulgué au conseil municipal chaque année à la séance de travail de novembre.

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement de redonner à la bibliothèque municipale-scolaire le montant de vente de livres et de don reçus en argent au courant de l'année pour l'achat de livres afin de rajeunir la collection locale.

Adoptée

2021-12-332

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA BOUFFE ADDITIONNELLE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR PANIERS DE NOËL 2021

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.
Il est résolu unanimement d'accorder un montant de 2 000 \$ à l'organisme *La Bouffe additionnelle*, afin d'aider à défrayer les coûts des paniers, dans sa campagne de financement de Noël 2021.

Adoptée

2021-12-333

DEMANDE DE COMMANDITE DE L'UPA – 9^E GALA AGRISTARS DE LA MONTÉRÉGIE

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement d'accorder un montant de 250 \$ à la *Fédération de l'UPA Montérégie*, afin de contribuer à l'apport exceptionnel des agricultrices et agriculteurs de la Montérégie. Quelque 50 lauréats seront honorés lors de ce gala qui se déroulera le 1^{er} avril 2022.

Adoptée

2021/12/06
2021-12-334

**RENOUVELLEMENT DU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE SERVICE JURIDIQUE –
DHC AVOCATS**

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.
Appuyé par le conseiller, Marius Trépanier.

Il est résolu unanimement de retenir les services du cabinet *DHC Avocats* au montant de 400 \$ taxes applicables en sus pour consultations téléphoniques du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Cette dépense sera payable en janvier 2022.

Adoptée

2021-12-335

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA PATINOIRE RÉGIONALE DE
HUNTINGDON – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTE-PART 2022**

Il est proposé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires 2022 de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon pour un montant de recettes de 426 968 \$ et des dépenses de 426 968 \$ ainsi que la quote-part totalisant une somme de 19 159 \$ comme stipulé aux prévisions budgétaires.

Cette dépense sera payable en janvier 2022.

Adoptée

2021-12-336

**PREMIER DÉCOMPTE PROGRESSIF À INSTALLATION JEUX-TEC INC. –
PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**

CONSIDÉRANT que l'entreprise Installation Jeux-Tec inc. a été retenue pour des travaux d'aménagement pour le parc intergénérationnel selon la résolution 2021-08-227 et l'appel d'offres AP-06-2021 au montant de 377 348,75 \$ taxes applicables en sus ;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Installation Jeux-Tec inc. a débuté les travaux d'aménagement et nous produit une facture #30067 datée du 18 novembre 2021 au montant de 120 629,65 \$ taxes applicables en sus.

Il est proposé la conseillère, Lyne Cardinal.
Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'autoriser le paiement d'un premier déboursé à Installation Jeux-Tec inc. selon la facture #30067 datée du 18 novembre 2021 au montant de 120 629,65 \$ taxes applicables en sus qui représente 31.96% des travaux d'aménagement.

Cette facture sera payée par le règlement d'emprunt #535.

Adoptée

2021-12-337

**CORRECTION DES RÉOLUTIONS 301-2020 et 302-2020 – CAMION
PREMIER RÉPONDANT**

ATTENDU que les résolutions 301-2020 et 302-2020 ont été adoptées à la séance ordinaire du 2 novembre 2020 afin d'accepter la soumission de C.J. Kyle Ltée pour un montant de 46 350 \$ taxes applicables en sus et l'acquisition d'une boîte Diablo pour un montant de 22 273 \$ taxes applicables en sus pour le camion de premier répondant ;

2021/12/06

ATTENDU que la méthode de paiement et la période de remboursement n'ont pas été spécifiées lors de l'adoption des résolutions.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement de corriger les résolutions 301-2020 et 302-2020 en spécifiant que ses achats sont payables à même le Fonds de roulement et en déterminant un terme de cinq (5) ans pour la période de remboursement.

Adoptée

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #539 – CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Conformément à l'article 445 du Code municipal, je soussignée, Audrey Caza, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement #539 – Concernant l'augmentation du fonds de roulement de 200 000 \$.

Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil.

2021-12-338

DEMANDE À LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT – MODIFICATION AU RÈGLEMENT APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU que suite à une demande de citoyen pour que l'encadrement des caméras de surveillance soit règlementé ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Anicet fait une demande à la MRC du Haut-Saint-Laurent pour que cette norme soit intégrée dans un règlement applicable par la Sûreté du Québec.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement de demander à la MRC du Haut-Saint-Laurent pour que l'encadrement des caméras de surveillance soit intégré dans un règlement applicable par la Sûreté du Québec.

Adoptée

2021-12-339

BAIL PORTANT LE NUMÉRO 2021-090 – ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions du Règlement sur le domaine hydrique de l'État (RLRQ, c. R-13, r.1) de la Loi sur le régime des eaux (RLRQ, c. R-13), le MELCCC propose un projet de bail visant à régulariser un lot de grève et en eau profonde servant d'assise à une plage et un quai, situé sur la propriété du gouvernement du Québec à même le lit du lac Saint-François ;

CONSIDÉRANT que ce bail est consenti pour une durée d'un (1) an à compter du 1^{er} avril 2021 ;

CONSIDÉRANT que ce bail pourra être maintenu en vigueur, incluant toutes les reconductions, pour une période maximale de vingt-cinq (25) ans.

Il est proposé le conseiller, Marius Trépanier.

Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.

Il est résolu unanimement d'autoriser Gino Moretti maire et Denis Lévesque directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la

Municipalité de Saint-Anicet, le bail portant le numéro 2021-090 avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques visant la location d'une partie du domaine hydrique de l'État faisant partie du lit du lac Saint-François située en face d'une partie des lots 2 843 629, 3 075 156 et 3 664 866 cadastres du Québec et incluant une partie du lot 3 075 156 du cadastre du Québec située Avenue Caza, Saint-Anicet.

2021/12/06

Adoptée

2021-12-340

ADHÉSION – LES FLEURONS DU QUÉBEC 2022 – 2024

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement d'adhérer à la 17^e édition (2022-2024) Les Fleurons du Québec au tarif triennal de 1 235 \$ taxes applicables en sus payable à *Corporation des Fleurons du Québec*.

Adoptée

2021-12-341

AUTORISATION DE PAIEMENT – ALI EXCAVATION INC. – CONCESSION-QUESNEL

CONSIDÉRANT que la résolution 2021-08-243 adoptée à la séance ordinaire du 2 août 2021, par laquelle le conseil octroyait le contrat pour des travaux de réfection sur la Concession-Quesnel à Ali Excavation inc. ;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur Ali Excavation inc. a fait parvenir sa facture concernant les travaux de réfection pour la Concession-Quesnel pour le premier décompte au montant de 391 577,88 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT que la valeur totale des travaux est de 435 086,53 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés sont admissibles à l'aide financière obtenue pour le programme d'aide à la voirie local (PAVL) pour l'entretien des routes locales de niveau 1 et 2 ;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés sont admissibles à l'aide du programme d'aide à la voirie locale du programme particulier d'amélioration (PPA-CE) ;

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics approuve les travaux de pavage sur la Concession-Quesnel en date du 1^{er} octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT que la résolution 2021-11-313 adoptée à la séance ordinaire du 15 novembre 2021, par laquelle le conseil refusait le paiement à Ali Excavation inc. selon la facture 023046 datée du 26 octobre ;

CONSIDÉRANT que suite d'une plainte d'un citoyen qui s'est avérée non-fondée, et à la suite de la visite des lieux pour confirmer l'acceptation des travaux.

Il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.
Appuyé par la conseillère, Audrey Caza.
Il est résolu unanimement :

Qu'une retenue de 10% de la valeur des travaux soit un montant de 43 508,65 \$ taxes incluses, soit conservée par la Municipalité pour une période d'un (1) an de la date d'acceptation des travaux ;

Que le conseil autorise le paiement à Ali Excavation inc. selon la facture 023046, datée du 26 octobre 2021 pour le premier décompte au montant de 391 577,88 \$ taxes incluses concernant les travaux de réfection sur la Concession-Quesnel ;

2021/12/06

Qu'un montant de 296 881 \$ taxes incluses de ces travaux soit imputé au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour l'entretien des routes locales de niveau 1 et 2 ;

Que la différence du paiement de ces travaux soit un montant de 94 696,88 \$ taxes incluses et la retenue de 10% soit imputée à titre de seuil minimal de la municipalité au programme de transfert de la taxe d'accises 2019-2023 (TECQ 2019-2023).

Adoptée

2021-12-342

RÉSULTAT DE SOUMISSIONS – ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, ARPENTAGE, PLANS, DEVIS ET CONTRÔLE DES MATÉRIAUX – RÉFECTION DU CHEMIN NEUF

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir une offre de services concernant des études préliminaires pour la réfection du Chemin Neuf ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions conformes, soit :

- Groupe DGS 24 577 \$ taxes applicables en sus
- Exp. 32 940 \$ taxes applicables en sus

Il est proposé par la conseillère, Audrey Caza.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'accepter l'offre du *Groupe DGS Experts-Conseils* datée du 5 novembre 2021 pour effectuer des études préliminaires, arpentage, plans, devis et contrôle des matériaux pour la réfection du Chemin Neuf, pour un montant de 24 577 \$ taxes applicables en sus. D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'offre de services.

Adoptée

2021-12-343

RÉSULTAT DE SOUMISSIONS – ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, ARPENTAGE, PLANS, DEVIS ET CONTRÔLE DES MATÉRIAUX – RÉFECTION DU CHEMIN SAINT-CHARLES EST

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir une offre de services concernant des études préliminaires pour la réfection du Chemin Saint-Charles est ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions conformes, soit :

- Groupe DGS 46 040 \$ taxes applicables en sus
- Exp. 51 220 \$ taxes applicables en sus

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement d'accepter l'offre du *Groupe DGS Experts-Conseils* datée du 5 novembre 2021 pour effectuer des études préliminaires, arpentage plans, devis et contrôle des matériaux pour la réfection du Chemin Saint-Charles est, pour un montant de 46 040 \$ taxes applicables en sus. D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'offre de services.

Adoptée

2021/12/06
2021-12-344

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2021-2024 – ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 296 881\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021-2024 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité de Saint-Anicet visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Marius Trépanier.
Appuyé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Anicet informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments, des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adoptée

2021-12-345

APPROBATION DES TRAVAUX – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE : VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Anicet a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU que si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées.

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.
Appuyé par la conseillère, Anne-Marie Leblanc.
Il est résolu unanimement :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la 132^e Avenue pour un montant subventionné de 23 657 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles au formulaire V-0321,

2021/12/06

conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le secrétaire d'assemblée dépose le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de novembre 2021.

VARIA

TOUR DE TABLE

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES

Début : 19 h 45

Fin : 20 h 13

PÉRIODE DE QUESTION ÉCRITE

Nil

2021-12-346

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.
Il est 20 h 15.

Adoptée

Gino Moretti
Maire

Denis Lévesque
Secrétaire d'assemblée

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.